

de circulation générale. Ces observations illustrent de façon remarquable l'opinion soutenue par le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, suivant laquelle les incidences des activités humaines sur l'environnement (comme la consommation des combustibles fossiles) influent grandement sur les changements climatiques.

### L'économie canadienne

L'économie du Canada est principalement basée sur les principes de l'économie libérale et elle est fortement intégrée à l'économie mondiale. Comme notre secteur privé jouit d'une importante liberté d'action, il a d'importantes responsabilités à assumer concernant de nombreux aspects du développement durable.

### Les gouvernements

Le Canada est un état fédéral composé de dix provinces et de deux territoires. Son système constitutionnel et politique répartit entre les différents paliers de gouvernement (administrations fédérale, provinciales, territoriales et municipales) certains pouvoirs touchant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux liés au développement durable. Les gouvernements ont créé des mécanismes destinés à coordonner leurs politiques et activités de développement durable. Ils peuvent également agir de façon indépendante dans leurs sphères de compétence respectives. Par exemple, les provinces sont propriétaires des ressources naturelles sur leur territoire et réglementent l'utilisation de la plupart de celles-ci.

### La nature changeante du pouvoir

Les pressions politiques, financières et sociales qui s'exercent au Canada modifient les rôles des gouvernements et leur façon de prendre des décisions. On reconnaît de plus en plus que la transition vers le développement durable constitue une responsabilité partagée entre les différents paliers de gouvernement, les citoyens, les organisations non gouvernementales et les entreprises. Les rôles des gouvernements connaissent aussi une évolution pour ce qui est des relations avec les peuples autochtones au sujet de questions comme le règlement de revendications territoriales et les initiatives en matière d'autonomie gouvernementale basées sur la gestion conjointe des ressources naturelles.

Les processus de prise de décisions sont de plus en plus ouverts aux citoyens et groupes intéressés. La création de tables rondes et l'utilisation répandue de processus faisant appel à tous les secteurs ou segments de la société sont en train de redéfinir l'équilibre entre les décisions de type hiérarchique et celles prises en collaboration.

On peut voir dans la création du poste de commissaire à l'environnement et au développement durable, au palier fédéral, le signe d'un niveau accru de responsabilisation gouvernementale. On trouvera un complément d'information sur cet aspect — et bien d'autres — de la nature changeante du processus de prise de décisions au Canada dans les sections du présent rapport concernant le renforcement du rôle des principaux groupes et l'intégration du processus de prise de décisions sur l'environnement et le développement.

*Les coopératives sont des entreprises dont les 12 millions de membres-usagers sont les propriétaires et en assument le contrôle. Étant donné qu'il s'agit d'organisations dirigées par les membres, dont les surplus restent dans la communauté et dont les décisions portent généralement la marque d'une sensibilité aux intérêts et aux besoins de la population, elles renforcent la durabilité sur le plan communautaire. Il existe 9 878 coopératives au Canada.*

*La Table ronde sur l'environnement et l'économie du Manitoba a créé le Programme du prix d'excellence en matière de développement durable. Depuis 1992, cette province reconnaît les projets et les efforts des Manitobains dont les réalisations illustrent les principes du développement durable. Les catégories des prix sont les suivantes : recherche et développement, petites entreprises, secteur public, grandes entreprises, enseignement, jeunesse, organisations non gouvernementales, ménages et milieux communautaires.*